



Sommaire

L'état civil	p 2
Le bilan des réunions de quartiers	p 2
Brain en images	p 2 et 3
La piscine	p 3
La Zone Artisanale de Bonneveau	p 4
Le Parc Saint Maurille	p 5
Le Plan Local d'Urbanisme	p 6
L'urbanisme : étang et trou d'eau	p 6
La réglementation des puits et des feux	p 6
L'Authion Entente Basket Ball	p 7
La peinture sur soie	p 7
Le calendrier des festivités	p 8
L'Espace Garreau	p 8
L'enquête Insee	p 8

L'édito du Maire



*Plus d'un
an déjà !*

Les réalisations annoncées avancent :

L'emménagement dans l'extension de la Mairie devrait avoir lieu aux vacances. Le chauffage par pompe à chaleur a bien pris la relève des chaudières fioul le 24 février comme programmé. Nous avons de ce fait réussi à conserver la subvention de 15 000 € du Pays Saumurois. L'enfouissement des réseaux rue Diane de Méridor se termine.

La ZA de Bonneveau est lancée en étude ; le marché a été attribué au cabinet URBAN'ISM de Bourgueil. Nous pouvons espérer voir débiter les travaux au 4^{ème} trimestre 2009.

Le lotissement de la Moutonnerie 2^{ème} tranche est lancée.

L'appel d'offres des travaux de voiries et de réseaux sera lancé prochainement. Les travaux pourraient commencer au 2^{ème} semestre et HABITAT 49 compte démarrer les constructions fin 2009.

L'étude des travaux du foyer est en cours : isolation de la façade par l'extérieur, rénovation du bureau de réunion des associations, intégration des sanitaires extérieurs ; ces travaux sont envisagés fin 2009. L'accessibilité du bourg, des bâtiments publics et des équipements est à étude avec le soutien de la DDEA. Le conseil commencera son action en transformant la rue Perrine Hersard en rue piétonne.

A ce jour les cinq réunions de quartiers ont eu lieu ; nous pouvons nous féliciter de la participation et des échanges constructifs.

D'après le recensement, la population de Brain a progressé et avoisine les 2 000 habitants ; nous avons constaté un nombre important de logements vacants, pensez à les réhabi-

liter ; vous pouvez obtenir des aides, et sachez que la demande en logement sur Brain est toujours très forte.

La caserne des pompiers, c'est parti ! Les marchés ont été attribués et un début de travaux est imminent.

Vous avez tous appris le départ du Docteur Véronique Olin Poitevin. Au nom de la population, je remercie Véronique pour ces années passées au service des Brainois et de notre commune.

Le conseil municipal a décidé de prendre en location les locaux du cabinet médical afin de pouvoir proposer à un médecin de s'installer dans notre commune. De nombreuses démarches sont entreprises pour chercher un(e) remplaçant(e). Merci à toute l'équipe du conseil municipal et merci à vous chers concitoyens pour votre soutien. "Tous ensemble pour que Brain avance" montrons notre dynamisme et notre vouloir d'un "bien vivre à Brain-sur-Allonnes".



Etat civil - Bilan réunions de quartiers

Etat civil

Depuis début 2009, nous regrettons la disparition de huit brainois(es). Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux trois couples pour leur union. L'arrivée de huit p'tits bébés nous comble de joie.



Bilan des réunions de quartiers

Ces réunions ont pour but de dialoguer d'échanger et de recueillir les demandes des Brainois. Elles ont réunis de 30 à 100 personnes en fonction des zones. Les échanges ont été très constructifs, et à la demande générale, elles seront reconduites à une périodicité qui reste à définir.

Les thèmes principaux abordés ont été la voirie, l'urbanisme, l'assainissement. Chaque remarque, chaque suggestion a

été relevée, notée et l'ensemble fera l'objet d'une synthèse qui sera étudiée et dont les sujets seront instruits par les commissions et le Conseil Municipal. Nous vous communiquerons régulièrement les actions qui seront décidées.

Un thème récurrent a été abordé durant ces réunions : la vitesse excessive tant en campagne qu'au centre bourg et ses alentours. Une étude sera menée pour déterminer les actions à mettre en place afin de la limiter

à certains endroits.

Mais nous vous rappelons que le respect des limitations de vitesse est aussi l'affaire de tous et nous appelons à la civilité de chacun.

Un cahier est à votre disposition, à la mairie, pour recueillir vos doléances. Chaque semaine, il est consulté par chacun des adjoints.

Monsieur le Maire et son équipe vous remercient de votre présence et feront le maximum pour vous satisfaire.



Brain en images - Brain en images - Brain en images - Brain en images -



Les Brainois à l'honneur - vœux du maire 2009



Les travaux de la mairie - juin 2008



Les travaux de la mairie - juin 2009





La piscine a déjà ouvert ses portes aux enfants des écoles depuis le 25 mai.

L'ouverture de la saison d'été se fera du 30 juin au 30 août 2009. Les horaires : du mardi au dimanche de 11h à 12h30 et de 15h à 19h30.

Comme chaque année, des cours individuels d'apprentissage et de perfectionnement seront prodigués aux adultes et aux enfants par un maître nageur diplômé. Des cours d'aquagym pour les adultes reprendront également.


La piscine n'a pas été couverte durant la période hivernale. L'équipement d'entretien installé

Catégories	Communauté d'Agglo	Hors Communauté d'Agglo
<u>Entrée individuelle</u>		
- 6 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit
- enfant – 16 ans	0,70 €	0,90 €
- adulte	1,80 €	2,10 €
- étudiant	0,70 €	0,90 €
<u>Groupe enfants : (- 16 ans) minimum 8 enfants</u>		
- centre aéré – colonies - CLSH	0,50 €	0,70 €
- accompagnateur groupe enfants (1 entrée gratuite pour 8 enfants)	Gratuit	Gratuit
- accompagnateur moins 8 enfants	0,70 €	0,90 €
<u>Groupe reconnu : (+ 16 ans) minimum 8 personnes</u>		
- groupe	1,00 €	1,40 €
<u>Abonnements</u>		
- 10 entrées enfant (- 16 ans et étudiant)	6,00 €	7,20 €
- 10 entrées adulte (+ 16 ans)	15,20 €	18,20 €

lors de sa rénovation est conçu pour la nettoyer sans aucun problème. Vous trouverez ci-dessus les heures d'ouverture ainsi que les tarifs de droit d'entrée.

Nous vous souhaitons un très bel été ensoleillé et une bonne baignade en famille.



- Brain en images - Brain en images - Brain en images - Brain en images 



Nouveau camion de pompier - mars 2009



Repas des anciens - avril 2009



Zone Artisanale de Bonneveau

La Zone Artisanale de Bonneveau est inscrite dans le Plan d'occupation des sols depuis 1999. Dix ans après, le projet va voir le jour.

Plusieurs demandes d'artisans de la commune montrent qu'il y est important de leur proposer une Zone qui puisse accueillir leur activité.

Situation :

Située au croisement de la route départementale 10 et de la route de Villebernier, cet aménagement s'intégrera dans une zone qui est déjà en partie urbanisée et où l'activité économique est présente (Transport Rosette et EARL Loire Vallée).



L'équipe de maîtrise d'oeuvre : des acteurs locaux !

- **Urban'ism** – Conception du projet, Permis d'aménager, volet paysager, coordination – **Bourgueil**

- **Sage Environnement** – loi sur l'eau, étude de filière assainissement – **Beaucouzé**
- **Onillon Duret** – Faisabilité technique, voirie, réseau, étude géotechnique, dossier consultation des entreprises et suivi travaux – **Doué la Fontaine**
- **Meneguzzer** – Relevé topographique et bornage - **Saumur**

Les Etapes :

- Avril 2009 : étude sommaire
- Mai à juillet 2009 : préparation du dossier - Loi sur l'eau - Etude de faisabilité
- Août à novembre : instruction du dossier - consultation des entreprises
- Décembre à mars : travaux

Espace de gestion des eaux pluviales aux pentes douces et peu profond (de l'ordre de 0,75m). Les eaux pluviales sont conduites du fossé le long de la voie de desserte jusqu'au bassin par une canalisation. Si le projet de découpage n'est pas connu dans un premier temps possibilité de créer un fossé puis mise en oeuvre d'une canalisation à la commercialisation des lots avec création d'une servitude sur le terrain

Création d'un passage enherbé de 6m dans les secteurs les plus étroits pour entretien du ruisseau de l'Anguillère

Plantation d'une haie bocagère permettant l'intégration de la zone depuis la frange ouest



Plantation d'une haie bocagère permettant l'intégration de la zone depuis la frange sud et dégagant un passage enherbé permettant un bouclage pour l'entretien du ruisseau de l'Anguillère et de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales

Voie de desserte interne en impasse, chaussée de 6,50m et fossé de 4m assurant la conduite des eaux pluviales

Elargissement de la VC8 à 6m de large et aménagement d'un fossé sur l'accotement ouest (emprise de 4m)

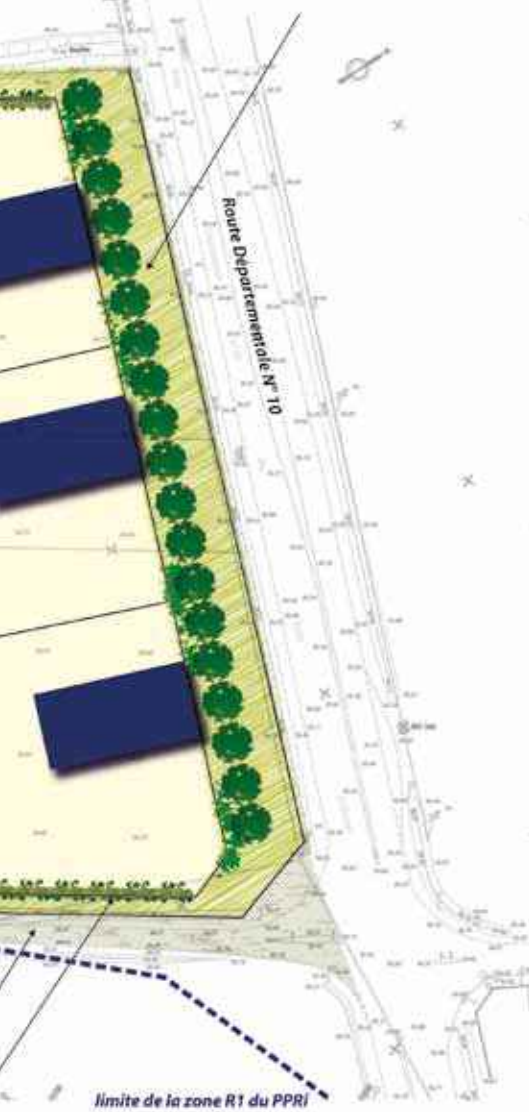
Plantation d'une haie bocagère permettant l'intégration de la zone depuis la frange est

Le Parc St Maurille

permis d'aménager - règlement de l'occupation des sols - Etude de filière assainissement - permis d'aménager - Dossier de consultation



Bande non constructible enherbée de 15m par rapport à l'alignement de l'emprise publique le long de la RD 10 :
- maintien d'une bande de 6m non plantée pour passage d'un engin pour entretien et pour éloignement des arbres par rapport à la ligne électrique
- plantation d'un alignement d'arbres tige espacés de 8m conformément au POS
- compléments arbustifs pouvant faciliter l'intégration des stockages et espaces de stationnement ...
- bâtiments en accroche par un pignon à l'alignement



Les arbres ne manquent pas à Brain sur Allonnes, même au centre bourg. Aussi dès que le projet de création du Parc Saint Maurille a germé, il fallait l'accompagner d'un soupçon d'originalité. Un parc, des arbres pour l'ombrager, des sentiers de promenade, certes ! Mais un parc, des arbres originaux, des sentiers de découverte d'arbres particuliers, voilà qui donnait de l'originalité. Ainsi naquit l'idée d'arboretum !

Cet arboretum naissant, prolonge l'espace de jeux et le jouxte de sorte à lui offrir son ombre et sa fraîcheur, au fur et à mesure de sa croissance.

Le tracé des chemins à venir permettra d'aller à la rencontre d'un Tulipier de Virginie (1) qui embaumera par sa floraison de juin à août, de découvrir le Magnolia à grands fleurs (2) et de sentir les parfums des Eucalyptus (3). Les Sorbiers des oiseaux (4), offriront à la gente ailée abri et nourriture.

L'allée bordée de Mûriers blancs (5), rappelle qu'à Brain sur Allonnes, il y a deux siècles, l'élevage des vers à soie était une industrie florissante qui cessa vers 1879.

D'autres arbres, d'essences plus courantes, viendront compléter l'arboretum et pourront offrir aux promeneurs des aires de pique-nique sous leur ombrage.



Plan Local Urbanisme

L'Etude pour mettre en place le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est commencée. Le PLU remplacera le Plan d'Occupation des Sols. L'étude sera menée par une commission municipale composée de conseillers et associant de nombreux organismes extérieurs (DDEA, Agglomération, PNR, Département, etc.). Elle s'appuiera sur un cabinet d'étude spécialisé.

Le PLU fixe les règles et les servitudes ; délimite les zones urbaines, agricoles et naturelles ; définit les modalités d'implantation des constructions.

Les éléments essentiels du PLU sont :

- Le rapport de présentation qui réalise un diagnostic de la commune, recense les be-



soins et analyse l'environnement

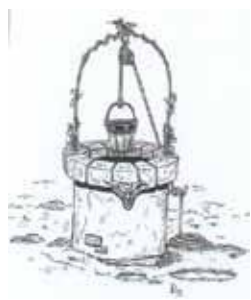
- Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui présente le projet communal pour les 15 ans à venir et qui est débattu en conseil municipal.
- Les orientations d'aménagement des secteurs qui doivent connaître un développement particulier
- Le règlement qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone.

Plan d'eau

- Dans une optique de protection des milieux aquatiques et de protection de la ressource en eau, la création des plans d'eau ou leur agrandissement sont soumis à des règles spécifiques. Elles sont liées à des réglementations européennes, nationales mais aussi préfectorales et communales. Ils est donc indispensable, pour tout projet, de se renseigner à la Mairie pour savoir s'il est autorisé. Dans presque tous les cas il sera soumis à déclaration et/ou autorisation.



Puits et forages : réglementation



Les propriétaires ou utilisateurs de puits doivent les déclarer avant le 31 décembre 2009 pour les

installations existantes. Toutes les nouvelles installations devront être déclarées dans un délai d'un mois au plus tard avant le début des travaux.

Les installations concernées sont les puits et forages domestiques : c'est-à-dire tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 mètres cube d'eau par an.

Feux : réglementation



Les feux de plein air ou foyer à l'air libre sont interdits du 15 février au 30 avril et du 1^{er} juin au 15 octobre.

A toute période de l'année, lorsque les conditions météorologiques l'exigent (vent fort supérieur à 40 km/h, les grosses branches ou jeunes troncs sont agités), il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer un feu de plein air ou foyer à l'air libre.

Un tiers de la commune est composé de forêt. Il est défendu, à toutes les personnes autres que

les propriétaires, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes.

Le brulage, à l'air libre, de déchets ménagers, industriels, huiles végétales et minérales, hydrocarbures et produits dérivés est interdit.

Plus d'informations :

<http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr>



Authion Entente Basket Ball :



L'Authion Entente Basket-Ball, fusion des clubs de Brain-sur-Allonnes, Vivy et Allonnes va bientôt fêter son 7^{ème} anniversaire, et si le sigle "AEBB" était relativement méconnu dans les débuts, les équipes dirigeantes successives ont su mettre en place et développer des projets communs. Elles ont surtout su maintenir une tradition basket au niveau du canton, une chance pour les amateurs de ce sport dans un contexte parfois peu évident en milieu rural. Le club compte aujourd'hui une centaine d'adhérents pour un total de 11 équipes, des « Baby Basket » jusqu'aux Loisirs.



L'école de Mini Basket constitue actuellement l'une des plus grandes satisfactions du club. Pour preuve, les rangs des basketteurs en herbe ne désespèrent pas au fil des années. Le basket est un jeu qui s'apprend dès le plus jeune âge. Les dirigeants souhaitent poursuivre sur cette voie-là en offrant à tous ces jeunes les moyens de progresser et de s'épanouir dans ce sport, avec l'appui des entraîneurs et la participation des parents bien sûr. L'AEBB reste avant tout un club familial où il fait bon pratiquer le basket.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une des catégories jeunes, si vous désirez vous-mêmes pratiquer le basket en compétition ou en loisir, ou encore apporter votre contribution en tant que bénévole ou encadrant... Les portes de l'association vous sont grandes ouvertes !

Catégories	Âges
Baby	5-6 ans
Mini-Poussin(e)s	7-8 ans
Poussin(e)s	9-10 ans
Benjamin(e)s	11-12 ans
Minimes	13-14 ans
Cadet(te)s	15-17 ans
Seniors	18 et +
Loisirs	18 et +

En attendant la reprise des entraînements début septembre, toute demande de renseignements est à adresser à : authionententebasketball@gmail.com, ou par voie postale :
Authion Entente Basket-Ball
20 rue Armand Quénard
49650 Allonnes

Club de peinture sur soie (Foyer rural) :



Pour animer vos après-midi nous vous proposons de participer au club de peinture sur soie auquel vous pouvez participer si l'envie vous en dit. Mesdames France LEFEBURE, présidente, Annick MALLIER, secrétaire, et Jeanine LECLEF, trésorière, vous accueilleront les mercredis après midi de 14h30 à 17h30 au premier étage de

la Petite Hurtaudière à côté du Parc Saint Maurille. Cet atelier vous permettra de réaliser des foulards, des cravates, des tableaux et bien d'autres œuvres au gré de vos désirs. Le club compte 15 adhérentes qui exposent leurs œuvres lors des fêtes de la Saint Maurille, de la braderie de la Chevalerie de Sacé et de la Fête Médiévale. Il s'agit d'un passe temps agréable. Vous partagerez ce moment de détente dans la convivialité et la bonne humeur. Une nouvelle activité vous est proposée lors de ces après-midi, un atelier broderie où vous pour-

rez faire du point de croix et du point compté. Vous pouvez joindre France LEFEBURE pendant les cours
Téléphone : 02 41 40 48 33
Portable : 06 11 78 50 71



Calendrier des manifestations

Date	Evènement	Lieu	Organisé par
Samedi 13 et Dimanche 14 juin 2009	Gala de danse	Foyer rural	Loisirs corporels Brain
Dimanche 14 juin 2009	Randonnée	Départ : Foyer rural	Amicale motocyclistes
Vendredi 26 juin 2009	Barbeuk	Rue Diane de Méridor	Relais jeunes
Samedi 27 juin 2009	Fête école publique	Salle omnisports	Association parents d'élèves
Dimanche 28 juin 2009	Fête école St Joseph	Salle omnisports	Association parents d'élèves
Lundi 13 juillet 2009	Soirée paëlla	Place du foyer rural	Comité des Fêtes et Amicale Sapeurs Pompiers
Dimanche 19 juillet 2009	Fête médiévale	Site de la Chevalerie	AREGHAT
Samedi 25 juillet 2009	Journée animation en milieu rural	Office du tourisme	AREGHAT
Dimanche 30 août 2009	St Fiacre jardin médiéval	Site de la Chevalerie	AREGHAT
Dimanche 30 août 2009	Rando motos anciennes	Place du foyer rural	Moto club
Samedi 12 au Lundi 14 sept. 2009	Fête de la St Maurille	Bourg	Comité des Fêtes
Dimanche 20 septembre 2009	Loto	Salle omnisports	UFAB (Foot)
Vendredi 2 octobre 2009	Loto	Salle omnisports	Ecole publique
Samedi 31 octobre 2009	Exposition champignons	Foyer rural	Comité des Fêtes

Espace Garreau



A Brain sur Allonnes, pour accueillir vos enfants ou vos petits enfants durant le mois

de juillet, de nombreuses animations vous sont proposées dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, agréés Jeunesse et Sport.

A la recherche d'un mode de garde, ou pour éveiller vos enfants à des activités nouvelles, du plus jeune âge (3 ans), jusqu'à 16-18 ans, un programme adapté et diversifié est proposé :

- des ateliers sportifs hors du commun,
- des sorties nature (cabanodrome, journée trappeur, nuit hamac pêche, rando...),

- grands jeux (suspens, actions),
- bricolage,
- ateliers divers (GRAFF, danse, théâtre, court métrage, cuisine),
- mini camps mer, montagne...

Toutes ces animations sont encadrées par des professionnels ou animateurs diplômés.

Pour tout renseignement, ou inscription :

Espace Garreau
3 place de la mairie
49650 Brain sur ALLONNES
Tél : 02 41 51 98 46 ou 02 41 52 03 90
Courriel : lerelaisj@wanadoo.fr

Nos partenaires



Enquête Insee :



L'Insee réalise entre le 11 mai et le 27 juin 2009, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Elle s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.